



Code anti-corruption

Message du Président

Créée en 1977, Macopharma, société française, a su grâce au travail de ses collaborateurs, grandir notamment à l'international.

Fidèle à ses valeurs notamment de respect et de professionnalisme, Macopharma a toujours su s'adapter aux environnements compétitifs et aux challenges pour répondre au mieux aux besoins de ses clients et autres parties prenantes.

Si la mondialisation est une promesse de nouveaux marchés et de croissance pour notre Groupe, de nouveaux défis restent à relever.

Dans ce contexte, **notre croissance et notre viabilité à long terme reposent sur trois principes fondamentaux :**

l'Intégrité, l'Exemplarité, la Responsabilité

Ce Code a pour objet de définir et d'expliquer par des cas pratiques le comportement attendu de tous les collaborateurs de Macopharma ainsi que de toute personne travaillant au nom ou pour le compte du Groupe.

Je tiens ici à affirmer clairement un message simple résumant la position du Groupe : **Macopharma rejette la corruption sous toutes ses formes et n'a aucune tolérance pour ces pratiques.**

En cas de doute sur l'application du Code ou la conduite à tenir face à une situation délicate, le Groupe est là pour vous aider. N'hésitez pas à vous référer à votre supérieur ou au Compliance Officer.

Le Comité Exécutif et moi-même comptons sur chacune et chacun d'entre vous pour appliquer et faire appliquer ce Code dans le cadre de vos activités. Ce n'est que par votre action quotidienne en ce sens que nous pourrons assurer la pérennité et la croissance de Macopharma.

Tourcoing, 27 septembre, 2021.

Caroline HERNU
C.E.O.



I. Introduction

La Charte Ethique du Groupe Macopharma énonce que nous refusons la corruption sous toutes ses formes.

Le présent Code anti-corruption complète la Charte Ethique afin de garantir que les activités de Macopharma soient menées de manière éthique et intègre.

Le présent Code s'applique aux activités de Macopharma, à son personnel, à toutes les entités de son périmètre économique. Macopharma souhaite associer ses contreparties et partager avec eux ses valeurs.

Ce Code permettra aux collaborateurs de Macopharma de se familiariser avec la législation anticorruption et d'adopter les comportements appropriés.

Les principes contenus dans ce Code doivent être strictement respectés. Toute violation de ce Code peut entraîner des mesures disciplinaires et la rupture de toute relation commerciale avec les contreparties.

Macopharma ne fait pas de distinction entre les agents publics et privés en ce qui concerne la corruption, ce qui signifie que la corruption n'est pas tolérée, quel que soit le statut du destinataire.

II. Principes fondamentaux

Macopharma agit avec intégrité.

Les personnels de Macopharma et/ou toute autre partie agissant au nom de Macopharma doivent agir avec intégrité dans le cadre des activités du Groupe et éviter toute action qui pourrait nuire à la réputation de l'entreprise.

Macopharma rejette toute forme de corruption sans exception.

Les personnels de Macopharma et/ou toute autre partie agissant au nom de Macopharma s'interdisent tout acte de corruption à l'égard des fonctionnaires, des particuliers et des entreprises. Cette interdiction s'applique indépendamment des pratiques ou usages locaux.

Macopharma s'assure que les interactions avec ses clients sont transparentes et éthiques.

Macopharma accorde une importance particulière à se conformer à toutes les lois et aux normes éthiques applicables à notre industrie.

Macopharma exige que les parties agissant en son nom, comme les agents commerciaux, les prestataires et les consultants, se conforment à nos principes fondamentaux lorsqu'ils agissent pour son compte.

III. Le Code de conduite anticorruption de Macopharma

La corruption se définit comme le fait d'offrir, de proposer ou de promettre quelque chose de valeur, matérielle ou non, dans le but d'obtenir un avantage. Le simple accord entre le corrupteur et le corrompu suffit à caractériser l'infraction de corruption et à justifier des poursuites pénales.

Par exemple, proposer de prendre en stage l'enfant d'un agent public en échange d'un regard favorable sur une offre commerciale peut être assimilé à de la corruption.

Afin d'appliquer ses principes, Macopharma dispose d'une procédure de sélection des tiers dont les paiements ne peuvent être effectués que s'ils sont légaux, conformes à un contrat écrit et signé, et contre remise d'une facture appropriée.

Par exemple, avoir recours aux services d'un intermédiaire sans due diligence compliance ni contrat est un risque que Macopharma n'accepte pas de prendre.

Concernant les cadeaux, hospitalité et autres divertissements, Macopharma se conforme strictement à la réglementation en vigueur. Ne fournissez pas de divertissement (ex : concerts, match de foot, cinéma,...) à un participant à des réunions d'affaires, congrès ou événements Macopharma, à moins que le divertissement ne soit une partie appropriée et accessoire de ces événements. Ne payez pas pour les déplacements latéraux ou prolongés (ex : proposer un hébergement d'une durée supérieure à celle du congrès ou proposer de prendre en charge les frais de déplacement pour le congrès via une escale prolongée).

Par exemple, même pour un spécialiste reconnu, l'invitation d'un client en loge lors d'une représentation sportive n'est pas acceptable.

Avant d'entrer en relation avec un tiers, d'offrir un cadeau, ou d'offrir une marque d'hospitalité, ou un divertissement à quelqu'un, demandez-vous si la réputation de Macopharma, la vôtre, ou celle du destinataire est susceptible d'être entachée si des informations sur la relation, le cadeau, la marque d'hospitalité ou du divertissement apparaissent en première page d'un journal. Si cela peut embarrasser Macopharma, vous-même ou le destinataire, n'agissez pas. C'est ici une simple question de bon sens, Macopharma fait appel à votre jugement afin d'adopter la bonne conduite.

Dans certaines circonstances, il est parfois délicat de refuser. En effet, dans certains pays, offrir des cadeaux relève des normes culturelles et un refus pourrait être considéré comme un manque de respect. Vous pouvez utiliser cette règle interne comme justification de votre refus.

Les demandes de subventions ou de dons doivent être traitées avec une prudence particulière en se rapprochant du service juridique & conformité.

Macopharma interdit les paiements de facilitation, que la législation locale autorise ou non de telles pratiques.

Par exemple, un agent des douanes exigeant un billet pour tamponner le passeport. Dans ce cas, refuser le paiement et contacter au plus vite la Société.

IV. Signaux d'alerte

Confrontés aux cas suivants, les employés de Macopharma sont appelés à la vigilance et se doivent d'alerter leur supérieur et/ou de contacter le service juridique & conformité :

- **Méthodes de paiement inhabituelle** (demande de changement de compte bancaire sans accord préalable, demande de faire passer le paiement par un tiers, demande de paiement dans pays autre que celui de réalisation de la prestation, absence de transparence dans la transaction...)
- **Demande de rajouter un tiers au contrat sans raison apparente ni explication** ; personne physique semblant agir en dehors du cadre de son entreprise/administration.
- **Mauvaise réputation du tiers.**

De même, les employés de Macopharma doivent redoubler de vigilance et en cas de doute en parler à leur supérieur ou au service juridique & conformité si dans leurs relations avec un tiers extérieur à l'entreprise celui-ci :

- **Propose des cadeaux/avantages contre réalisation d'un service** ;
- **Fournit des faux documents** ;
- **Refuse de fournir une preuve écrite** de son respect des législations anticorruption ;
- **Suggère un acte de corruption** ;
- **Refuse d'incorporer la rémunération et les moyens de paiement dans le contrat** ;
- **Demande une commission ou toute forme de rémunération décorrélée** avec les prix du marché et sans raison objective et explicite ;
- **Suggère un don à un association/fondation** en échange de la conclusion du contrat ;
- **Demande un emploi pour un ami/membre de sa famille** en dehors de toute procédure de recrutement applicable chez Macopharma.